

LES OPHTALMOLOGISTES ADAPTATEURS DE LENTILLES DE CONTACT sont surpris et inquiets d'apprendre que les lentilles de contact risquent d'être délivrées sans ordonnance et donc sans examen médical la première fois ni la moindre surveillance médicale au cours de la vie.

Les lentilles de contact, rigides ou souples, sont des corps étrangers posés sur l'œil. Elles doivent donc être adaptées et surveillées pour éviter des complications infectieuses parfois très graves, au risque d'entraîner une perte visuelle définitive. L'absence de contrôles ophtalmologiques réguliers est un problème majeur de santé publique dans la mesure où le port de lentilles se développe, surtout chez les jeunes plus exposés au mésusage.

Au sein de nos cabinets, les lentilles sont adaptées en fonction de critères nombreux et bien précis : la vision, la forme de l'œil, l'âge, le terrain général, les besoins personnels du patient. L'innocuité sur la surface oculaire est contrôlée à chaque renouvellement. Les principes d'hygiène et d'entretien des lentilles sont de même systématiquement expliqués afin de garantir un port sans complications. Il faut souligner enfin qu'une grande partie des indications de lentilles sont médicales et permettent de restaurer une fonction visuelle aux yeux greffés, traumatisés, multi-opérés, ou présentant des maladies cornéennes comme le kératocône.

L'obligation d'une ordonnance permet, enfin, de dépister d'autres pathologies oculaires comme le glaucome, la rétinopathie diabétique, la cataracte ou la dégénérescence maculaire lié à l'âge (DMLA).

Autoriser l'achat et le remboursement de lunettes et de lentilles sans ordonnance, c'est prendre le risque de démédicaliser la santé oculaire et d'augmenter le nombre et la gravité des pathologies qui ne seront dès lors diagnostiquées que trop tardivement, au stade des complications.

La SFOALC, forte de 800 adhérents ophtalmologistes, tient à mettre solennellement en garde les députés contre le risque majeur que ferait courir à la santé oculaire de nos concitoyens la délivrance sans ordonnance de lunettes et de lentilles de contact.

Evelyne Le Blond Présidente de la SFOALC, Société française des ophtalmologistes adaptateurs de lentilles de contact